



Probleme immatriculation vehicule

Par **suzuki71**, le **18/11/2011 à 13:01**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté un véhicule à un particulier le 5 novembre dernier. Sur la carte grise barrée, était indiquée la date du 19 octobre 2011 (le vendeur nous ayant dit qu'il avait rempli les documents alors qu'il devait vendre le véhicule et l'acheteur ne s'étant pas présenté, il a remis le véhicule en vente).rnrnJe souhaite immatriculer le véhicule, j'ai donc fait une demande de certificat d'immatriculation (cerfa 13700*03), et on me répond qu'il est impossible d'accéder à ma demande, étant donné que le certificat de cession en date du 19 octobre a déjà été envoyé en préfecture.rnrnJ'ai recontacté le vendeur, qui me propose de lui renvoyer l'ensemble des documents (carte grise, certificat de non gage, controle technique) afin qu'il aille refaire une carte grise; ce que je refuse de faire car j'ai désormais un doute quant à sa fiabilité.rnrnQue puis-je faire aujourd'hui ?rnrnJe me retrouve avec un véhicule, que je ne peux pas immatriculer, je suis hors délai des 30 jours pour l'immatriculation. Je pensais proposer au vendeur de lui rendre son véhicule, contre les papiers et le remboursement du montant de la transaction , je ne sais pas s'il acceptera.rnrnVos conseils avisés seraient les bienvenus.

Par **mimi493**, le **18/11/2011 à 14:11**

[citation]Je me retrouve avec un véhicule, que je ne peux pas immatriculer, je suis hors délai des 30 jours pour l'immatriculation [/citation] ce délai est celui où vous risquez une prune, mais vous pouvez l'immatriculer après cette date.

Par **suzuki71**, le **18/11/2011 à 14:34**

Bonjourrrnrnje sais que je risque une prune de 4è catégorie.rnrnmais je ne peux pas immatriculer le véhicule puisque je ne peux pas obtenir le certificat d'immatriculation.rnrnmon problème aujourd'hui, c'est que le vendeur n'est pas le propriétaire de la carte grise, et il y a un certification de cession déposé à la préfecture, qui n'est pas le mien.rnrnet là je suis coincée, je ne sais pas comment agir?rnrnmerci de votre aide

Par **Tisuisse**, le **18/11/2011** à **18:52**

Dépot de plainte pour escroquerie.